



“La version originale est en français”

République démocratique du Congo-Afrique centrale

**Procès des présumés ADF¹ :
3 prévenus condamnés à la peine de mort**

Kinshasa/ Paris, le 01/02/2017-La cour militaire de Beni a condamné mardi 31 janvier à la peine de mort trois personnes accusées d'avoir participé aux attaques perpétrées par des rebelles ADF dans les localités d'Erengeti, Mayi Moya, Mayangose, et Oicha dans la province congolaise du Nord-Kivu.

Parmi les trois condamnés figure l'imam de l'une des mosquées de Butembo. Les deux autres condamnés sont ses collaborateurs, précisent des sources proches du dossier. La justice militaire les a reconnus coupables de participation à un mouvement armé insurrectionnel et terrorisme par meurtre dans le territoire de Beni.

Poursuivi également dans ce dossier, le responsable de l'ONG « Formule site » basée à Goma a été acquitté. L'accusation n'a pas apporté de preuves matérielles étayant l'accusation de recrutement et de financement de la rébellion ADF pour laquelle il était jugé, a expliqué le juge lors du prononcé de verdict. Le cas d'une dizaine d'autres prévenus poursuivis pour les mêmes faits sera traité au cours de l'audience de vendredi prochain.

Le procès de ces présumés ADF a débuté depuis août 2016. Environ 57 personnes sont poursuivies par la justice congolaise pour avoir participé aux massacres des civils qui ont endeuillé le territoire de Beni ces dernières années.

Mr LUANDA S. N'Sii, chairperson

¹ ADF: Allied Democratic Forces- Les Allied Democratic Forces (ADF ou ADF-Nalu), en français « Forces démocratiques alliées », sont un groupe armé ougandais regroupant des mouvements d'opposition au président Yoweri Museveni fondé en 1995- Essentiellement composé d'islamistes du mouvement tabligh, l'ADF-Nalu est dirigé depuis 2007 par Jamil Mukulu, un chrétien converti à l'islam²

République démocratique du Congo - Afrique centrale
Procès des présumés ADF : un Tchadien mis en
cause dans le recrutement des rebelles

Kinshasa/ Paris, le 31/01/2017-L'auditeur supérieur près l'auditorat militaire de Beni a présenté mardi 31 janvier devant la cour militaire opérationnelle de Beni cinq prévenus accusés d'entretenir un réseau de recrutement des rebelles ADF à Goma. Parmi ces prévenus, figure Moussa Batrane Abacar, un sujet tchadien, accusé par les autorités congolaises d'être le cerveau du réseau de recrutement des rebelles des ADF à Goma. D'après des sources judiciaires, l'un des quatre collaborateurs de M. Batrane Abacar également poursuivi dans cette affaire, Amuli Banza Souleyman, est passé aux aveux au cours du procès. Il aurait admis avoir été, avant son arrestation, le chargé de l'instruction de l'idéologie de la rébellion des ADF à Goma. Le procès de ces présumés ADF a débuté depuis août 2016. Environ 57 personnes sont poursuivies par la justice congolaise pour avoir participé aux différents massacres des civils qui ont endeuillé le territoire de Beni ces dernières années (province congolaise du Nord-Kivu).

Mr LUANDA S. N'Sii, chairperson

République démocratique du Congo - Afrique centrale
Justice: une femme reconnaît avoir été formée par les
ADF à Beni

Kinshasa/Paris, le 30/11/2016-Une femme, jugée avec dix autres personnes par la cour opérationnelle du Nord-Kivu, a avoué mardi 29 novembre avoir suivi une formation avant d'intégrer la rébellion ougandaise des ADF.

La prévenue, dénommée Adidja, a indiqué à la cour qu'avec son époux et d'autres personnes, elle a été prise en otage par des ADF pendant qu'elle se trouvait dans un moulin. Elle a raconté que le groupe a été drogué avant de suivre une formation pour devenir d'abord musulmans puis membres de la rébellion ougandaise.

Adidja a également fait savoir à la cour qu'après la formation, elle a reçu la mission de tuer les non-musulmans et les militaires loyalistes considérés comme des ennemis. Elle a révélé que durant la formation, les personnes prises en otage au même moment qu'elle ont reçu de l'équipement, des bottes et des sacs militaires semblables à ceux des militaires congolais.

Le ministère public a affirmé que cette prévenue est « très dangereuse et mérite la mort ». Il l'accuse d'avoir participé aux attaques d'Eringeti, Kokola et Luna. Ce que nie la prévenue qui reconnaît cependant avoir aidé à transporté les blessés ADF lors d'une attaque à Luna.

Mr LUANDA S. N'Sii, chairperson

République démocratique du Congo - Afrique centrale

Procès des présumés rebelles des ADF : un accusé passe aux aveux

Kinshasa/Paris, le 22/08/2016-L'un des présumés ADF accusés d'avoir perpétré les massacres des civils dans le territoire de Beni (province congolaise du Nord-Kivu) a avoué ce lundi 22 août, au cours de sa déposition devant la cour militaire opérationnelle du Nord Kivu, avoir combattu dans les rangs des ADF depuis une année.

Le prévenu **Muhindo Kababo Jackson** révèle qu'il a été recruté dans le quartier **Paida** à Beni Ville avant de suivre une formation sur le maniement des armes dans un camp d'entraînement de l'ADF situé non loin des localités de **Ndalia** et **Otomabere** (Nord-Kivu).

Ce camp de l'ADF serait dirigé par **Kasereka Vihuko**, poursuit la même source. Les dotations d'armes et de munitions venaient de l'Ouganda, renseigne le prévenu, avant d'avouer qu'il avait participé à l'attaque de la commune Rurale d'Oicha le 30 juillet dernier. Selon **Muhindo Kababo**, cette attaque était menée par une centaine de combattants ADF de nationalité Ougandaise, Somalienne et Congolaise.

Débuté samedi dernier, le procès des présumés rebelles des ADF accusés d'être auteurs de l'insécurité et des massacres des civils s'est poursuivi, lundi 22 août, à la tribune du 8 mars de la mairie de Beni (Nord-Kivu).

Mr LUANDA S. N'Sii, chairperson

République démocratique du Congo - Afrique centrale
Beni: ouverture du procès des présumés rebelles
des ADF

Kinshasa/Paris, le 20/08/2016-Le procès des présumés rebelles ougandais des ADF, accusés des massacres des civiles dans le territoire de Beni, a débuté samedi 20 août. Six prévenus comparaissent devant la cour militaire opérationnelle du Nord-Kivu à la tribune du 8 Mars de la mairie de Beni en présence de nombreux habitants. Un dispositif sécuritaire militaire et policier est déployé tout autour de la mairie et dans d'autres avenues menant vers la tribune du 8 Mars où se tient ce procès.

Dans le cadre de ce procès, quatre-vingts présumés rebelles ougandais des ADF sont gardés dans la prison centrale de Kangwanyi à Beni, Selon le porte-parole du Gouvernement, Lambert Mende Omalanga. Parmi eux, a-t-il précisé, il y a beaucoup de sujets ougandais, tanzaniens, rwandais et quelques Congolais.

Mr LUANDA S. N'Sii, chairperson

Contact: Association Comité des Observateurs des Droits de l'Homme –CODHO/ Les Dépêches sur la Peine de Mort –LDPM-Email :codho_kinshasa@yahoo.fr,codho.france@gmail.com,codho.bureau.afrique@gmail.com- Tél:+33(0)754153955- +243815089970 - CODHO est une association dotée du Statut d'Observateur auprès de la Commission africaine des Droits de l'Homme et des Peuples –CADHP/UNION AFRICAINE à Banjul Gambie

Contact: Association Comité des Observateurs des Droits de l'Homme –CODHO/ Les Dépêches sur la Peine de Mort –LDPM-Email :codho_kinshasa@yahoo.fr,codho.france@gmail.com,codho.bureau.afrique@gmail.com- Tél:+33(0)754153955- +243815089970 - CODHO est une association dotée du Statut d'Observateur auprès de la Commission africaine des Droits de l'Homme et des Peuples –CADHP/UNION AFRICAINE à Banjul Gambie.